



## SUITE DE VOTRE MOBILISATION :

### LE CABINET DE Mme ROYAL RECOIT L'INTERSYNDICALE

### ET ANNONCE ...

Le conseiller social de Mme ROYAL, prend acte de la mobilisation exceptionnelle dans les Agences de l'Eau (73% de grévistes le 6 décembre !)

Il reconnaît que la situation prévue par le projet de décret met les personnels et les agences dans une situation intenable, tout en considérant ne pas être responsable d'un calendrier précipité.

***La ministre va demander la reconduction à l'identique de l'inscription sur la liste dérogatoire (ensemble des agents de toutes catégories). Elle s'engage à refuser sa signature du décret si tel n'était pas le cas.***

**C'est une première victoire obtenue grâce à votre mobilisation.**

Mais cela reste insuffisant. Il faut mettre à profit ce délai de 5 ans pour obtenir de meilleures conditions de titularisation et des améliorations notables pour la gestion des carrières des contractuels restants.

Nous insistons sur la nécessité de ne pas s'en tenir là. Interrogé sur un calendrier de négociations, le cabinet refuse à ce stade de s'engager, et n'a pas d'idée précise de ce qu'il faut obtenir !

#### **En conclusion, c'est un premier pas, mais :**

- Beaucoup d'arbitrages interministériels ont été perdus par Mme Royal sur les chantiers sociaux du ministère et de ses établissements publics ; Qu'en sera-t-il de celui-là ?
- Nous demandons des garanties sur le portage d'un amendement législatif pour de meilleures conditions de titularisation,
- Nous voulons un calendrier de négociation pour l'amélioration du quasi statut agences de l'eau.

**Vigilance : le combat continue**

**Nous le souhaitons dans la plus large unité syndicale**